

Note 20-13

Coronavirus – (COVID-19)

Bonjour, comme le confirmait le Ministre Legault aujourd'hui lors de son point de presse quotidien :

- ✓ Les services de garde en milieu familial reconnus par un bureau coordonnateur **seront fermés du 16 au 27 mars, inclusivement.**
- ✓ Vos parents, pour cette période, **n'auront pas à déboursier pour la contribution réduite (8,35\$ / jour)**, si les parents ont payé à l'avance, le mode de remboursement leur sera expliqué ultérieurement. Nous n'avons pas tous les détails à ce sujet.
- ✓ **Vos rétributions vous seront versées comme à l'habitude** pour cette période de 2 semaines.
- ✓ Le réseau organise en ce moment, **sur une base volontaire**, l'ouverture de services de garde éducatifs afin de permettre aux parents oeuvrant pour des services essentiels, d'aller travailler (médecins, policiers, infirmières, etc.). Une liste des ces travailleurs « oeuvrant pour les services essentiels » vous sera acheminée dès qu'elle nous sera transmise.
- ✓ Les installations et le bureau coordonnateur suivront la directive obligeant la fermeture. Nous vous préciserons, dans les prochains jours, le moment exact.
- ✓ D'autres communications vous parviendront dans les prochains jours, au fur et à mesure que l'information nous sera acheminée.
- ✓ Cette démarche se veut, de la part du gouvernement, être une mesure de précautions afin de limiter la propagation du virus.



Merci de votre attention et de votre compréhension!

Martin Demers, directeur général